

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 391

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Avril 1999

La Francophonie, ton français fout le camp!
Le langage de la rue n'a certes jamais été un exemple à suivre.
Mais que dire désormais de celui des médias?
Message imprimé, radiodiffusé ou télévisé, c'est à qui massacrera le mieux
et en toute impunité, semble-t-il.

Vivre de – vivre sur – vivre

On dit: *Vivre de son bien, de son travail, de ses rentes, de ses revenus. Vivre de privations.* On rencontre aussi: *Vivre sur son revenu, sur son capital, sur le budget.*

Au figuré, on emploie plutôt *sur*: *Vivre sur son crédit, sur sa réputation, sur ses souvenirs.*

Vivre, verbe intransitif, s'emploie aussi transitivement: *Il a vécu une existence bien dure. Il vivait tant d'existences passionnées en un jour. Vivre sa vie. Sa foi, il l'a courageusement vécue.*

Vécu est le plus souvent invariable: *Les cent ans qu'il a vécu* (pendant lesquels il a vécu). *Les années qu'il a vécu.*

Cependant, au sens de «passé», on peut faire l'accord: *Les années qu'il a vécues* (ou *vécu*) *au front. Les heures difficiles que nous avons vécues. La dure existence qu'il a vécue.*

(Défense du français, n° 391, avril 1999)

Genre des noms de villes

En règle générale, sont du féminin les noms de villes qui ont une terminaison féminine, et du masculin ceux qui ont une terminaison masculine. Mais c'est surtout l'usage qui prévaut, et celui-ci n'est pas fixé. Par exemple, on dit *le beau Paris*, mais aussi *son cher Marseille* (à côté de *Ma belle Marseille* de Carlo Rim); *Lille est plus grand que Le Havre*, mais *Alger-la-Blanche, La Nouvelle-Orléans, Vaison-la-Romaine*, etc.

L'usage actuel tendrait plutôt vers une extension du masculin, ce qui ne serait nullement incorrect, puisque ce genre représenté en français le neutre inexistant. D'ailleurs, dans le doute, le masculin l'emporte toujours.

Si l'on veut parler de la population même de la ville, le masculin est de rigueur: *Tout Venise s'insurgeait à cette nouvelle.*

(Défense du français, n° 391, avril 1999)

Terre – à terre – par terre

Ces deux locutions sont le plus souvent employées indifféremment. *Se jeter à terre, par terre. Tomber à terre, par terre. Ramasser un livre tombé à terre. Il a jeté ce papier par terre, au lieu de le mettre dans la corbeille.*

Certains grammairiens (dont Littré) ont cherché à établir une distinction entre *à terre* et *par terre*: *par terre* s'employant pour des choses ou des personnes qui, avant la chute, touchaient déjà la terre; *à terre* convenant pour les choses ou les personnes qui n'y touchaient pas: *La chaise tomba par terre. Le fil qui les tenait s'étant cassé, les perles tombèrent à terre.*

Diverses locutions avec *à* sont figées, comme: *Couvrir ventre à terre. Frapper quelqu'un à terre. Mettre pied à terre.*

(Défense du français, n° 391, avril 1999)

Surseoir

Conjugaison: *Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. Je sursoyais, nous sursoyions. Je sursis, nous sursîmes. Je surseoirai, nous surseoirons. Sursois, sursoyons, sursoyez. Que je sursoie, que nous sursoyions. Que je sursisse, qu'il sursît, que nous sursissions, Sursoyant, sursis, ise.*

A noter la suppression de l'*e* intercalaire au présent de l'indicatif et du subjonctif (comme pour *asseoir*), mais le maintien de cet *e* au futur et au conditionnel.

Surseoir à s'emploie aujourd'hui de préférence à *surseoir* transitif (*surseoir quelque chose* ne se dit plus guère): *Surseoir au jugement d'une affaire. Il sera sursis à l'exécution de l'arrêt.*

(Défense du français, n° 391, avril 1999)

Rêver – rêver de

Quand on fait un rêve, on rêve d'une chose, de quelqu'un (et non à une chose, à quelqu'un, dans une chose, dans quelqu'un): *Rêver de naufrages, de combats, etc. J'ai rêvé de vous. Rêver de fantômes toute la nuit.*

Rêver une chose est correct, mais s'emploie rarement: *J'ai rêvé une chute, un incendie.*

Au sens figuré de «désirer vivement», *rêver* peut s'employer aussi transitivement: *Il rêvait la tiare. Rêver les grandeurs, la fortune.* S'il s'agit d'une chose concrète, on dira mieux *rêver de*: *Elle rêvait d'une machine à laver. Le petit appartement dont elle rêvait.*

Rêver à signifie: «réfléchir à, songer à, penser à»: *Rêver toute la nuit à une affaire. En me promenant, je rêvais à ce poème.*

Rêver sur a le sens de «méditer profondément sur»: *J'ai rêvé longtemps sur cette affaire, à cette affaire.*

(Défense du français, n° 391, avril 1999)

Prêté

La locution *C'est un prêté pour un rendu* n'a aucun sens. Elle est néanmoins employée pour «la victime de ce mauvais procédé saura prendre sa revanche».

C'est une corruption de la locution *C'est un prêté rendu*, qui est seule correcte, mais rarement usitée, et signifie «c'est une juste représaille».

Littré signale que Béranger a modifié *C'est un prêté rendu* d'une façon heureuse en disant: *Ou quand Jeanne fait œuvre pie, c'est un rendu pour un prêté.*

(Défense du français, n° 391, avril 1999)